

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**No de résolution
ou annotation**Province de Québec
MRC de la Haute-Côte-Nord**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 11 janvier 2017 à l'endroit ordinaire des séances. Sont présent(e)s les conseillères et les conseillers suivant(e)s : mesdames Hélène Tremblay et Nady Sirois ainsi que messieurs Yvan Maltais et Louis Emond sous la présidence du maire, monsieur Gontran Tremblay tous membres du Conseil et formant quorum. Est également présent le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Simon Thériault.

Absents : Roberto Emond et Michel Chamberland

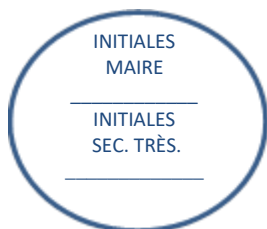
Le maire, monsieur Gontran Tremblay ouvre la séance ordinaire à 19h03.

17-01-6832**ORDRE DU JOUR/ ACCEPTATION**

Il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu et tel que reproduit ci-après;

- Ouverture de la séance.
- 1.0 Acceptation de l'ordre du jour. (Rés.)
- 2.0 Acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2016/ Suivi. (Rés.)
- 3.0 Finances :
 - 3.1 État des revenus et dépenses au 31 décembre 2016. (Info)
 - 3.2 Acceptation déboursés 31 décembre 2016 et comptes à payer au 11 janvier 2017. (Rés.)
- 4.0 Rapport des activités mensuelles du maire. (Info)
- 5.0 Gestion :
 - 5.1 Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2017. (Rés.)
 - 5.2 Acquisition d'une remorque/ SAAQ/ Mandat au directeur général et secrétaire-trésorier. (Rés.)
 - 5.3 Règlement établissant les rémunérations et les tarifs payables lors d'élections et de référendums municipaux abrogeant et remplaçant le règlement no. 11-246. (Avis de motion)
 - 5.4 Emploi étudiant Canada 2017/ Demande de subvention. (Rés.)
 - 5.5 Services professionnels d'un consultant en assurances collectives/ Regroupement UMQ. (Rés.)
- 6.0 Loisirs :
 - 6.1 Fermeture tronçon de piste cyclable à l'est de la municipalité de Portneuf-sur-Mer/ Demande Véloroute des baleines. (Rés.)
 - 6.2 Gestion du restaurant et du bar de la Marina en 2017/ Processus de recherche des nouveaux gestionnaires. (Rés.)
- 7.0 Urbanisme :
 - 7.1 Offre de services pour assistance professionnelle et technique de Lemay. (Rés.)
- 8.0 Demandes d'appuis, financières et/ou de partenariat :
 - 8.1 Demande d'appui financier/ Développement d'une expertise nord-côtière dans l'exploitation durable des produits forestiers non ligneux/ Agriboréal. (Rés.)
- 9.0 Correspondance.
- 10.0 Affaires nouvelles :
 - Nil.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

- 11.0 Période de questions.
- 12.0 Fermeture.

QUE l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de ladite séance.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-01-6833

PROCÈS-VERBAL/ ACCEPTATION ET SUIVI

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pu poser toutes leurs questions et obtenu toutes les réponses en lien avec ledit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent que ledit procès-verbal reflète fidèlement les décisions prises;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2016 soit accepté tel que transmis.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

FINANCES/ ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 DECEMBRE 2016

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir préalablement reçu copie et pris connaissance de l'état des revenus et dépenses au 31 décembre 2016.

17-01-6834

FINANCES/ ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS AU 31 DECEMBRE 2016 ET DES COMPTES À PAYER AU 11 JANVIER 2017/ ACCEPTATION

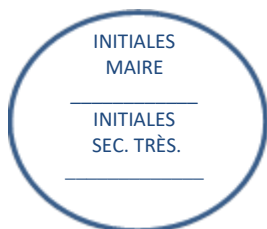
Il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte la liste des comptes à payer en date du 11 janvier 2017 et qui totalise un montant de 26 809.01\$;

QUE le conseil municipal accepte aussi la liste sélective des déboursés en date du 31 décembre 2016 qui totalise un montant de 119 345.42\$. Le conseil municipal reconnaît en avoir reçu copie préalablement à la présente séance, en avoir pris connaissance, avoir posé toutes les questions et obtenu toutes les réponses relatives à ces déboursés.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

Info

RAPPORT DES ACTIVITÉS MENSUELLES DU MAIRE

Aucune réunion ou autre.

17-01-6835

GESTION/ MODIFICATION DU CALENDRIER DES SEANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNEE 2017

CONSIDÉRANT QU'un avis daté du 12 janvier 2017 présentant une modification au calendrier des séances ordinaires 2017 a été déposé au Conseil;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil approuve ladite modification au calendrier intitulé « Avis public-calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année civile 2017 » daté du 12 janvier 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la modification apportée au calendrier des séances ordinaires 2017 soit acceptée tel que déposée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-01-6836

GESTION/ ACQUISITION D'UNE REMORQUE/ SAAQ/ MANDAT AU DIRECTEUR GENERAL ET SECRETAIRE-TRESORIER

Il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal mandate le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Simon Thériault à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents auprès de la SAAQ, se rattachant à l'immatriculation de la remorque dont celle-ci fera l'acquisition.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Avis de motion

GESTION/ REGLEMENT ETABLISSANT LES REMUNERATIONS ET LES TARIFS PAYABLES LORS D'ELECTIONS ET DE REFERENDUMS MUNICIPAUX ABROGEANT ET REMPLACANT LE REGLEMENT NO. 11-246

AVIS DE MOTION

Je, soussigné, Hélène Tremblay, conseillère, donne par la présente, avis de motion qu'à une séance ultérieure du conseil municipal sera adopté un règlement ayant comme objet d'abroger et remplacer le règlement no. 11-246 visant à établir les rémunérations et les tarifs payables lors d'élections et de référendums municipaux.

Donné à Portneuf-sur-Mer, le 11 janvier 2017.

Hélène Tremblay, conseillère no. 1



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

17-01-6837

GESTION/ EMPLOI ETUDIANT CANADA 2017/ DEMANDE DE SUBVENTION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire présenter une demande d'aide financière pour l'embauche d'un étudiant dans le cadre du programme Emploi étudiant Canada 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nady Sirois et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE madame Cathy Thibeault soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents relatifs à la demande d'aide financière présentée dans le cadre du programme Emploi Étudiant Canada 2017.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-01-6838

GESTION/ SERVICES PROFESSIONNELS D'UN CONSULTANT EN ASSURANCES COLLECTIVES/ REGROUPEMENT UMQ

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un regroupement pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé de l'UMQ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 14.7.1 du Code municipal permet à une municipalité de conclure avec l'UMQ une telle entente;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire se joindre à ce regroupement;

CONSIDÉRANT QUE conformément à la loi, l'UMQ procédera à un appel d'offres public pour octroyer le contrat;

CONSIDÉRANT QUE l'UMQ prévoit lancer cet appel d'offres à l'hiver 2017 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité confirme son adhésion au regroupement de l'UMQ pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication du contrat;

QUE le contrat octroyé sera d'une durée d'une année, renouvelable d'année en année sur une période maximale de cinq ans;

QUE la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ, dans les délais fixés, les informations nécessaires à l'appel d'offres;

QUE la Municipalité s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

QUE la Municipalité s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la Municipalité.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

17-01-6839

LOISIRS/ FERMETURE DE TRONÇON PISTE CYCLABLE A L'EST DE LA MUNICIPALITE DE PORTNEUF-SUR-MER/ DEMANDE VELOROUTE DES BALEINES

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution no. 16-08-6754 demandant à Vélo Québec de déplacer le segment de la route verte situé à l'est du territoire de la Municipalité (segment de poussière de pierre);

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de la Véloroute des Baleines a acheminé une lettre à l'attention du maire le 8 novembre 2016 demandant le report de la décision prise par le conseil municipal en août 2016 le temps que des solutions de financement soient apportés par l'organisme;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge qu'il n'est pas en mesure de répondre favorablement à la demande de la Corporation Véloroute des Baleines et qu'il maintient donc sa position initiale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la demande faite par le Corporation de la Véloroute des Baleines de reporter la décision prise par le conseil municipal de déplacer le segment de la route verte situé à l'est du territoire de la Municipalité soit rejetée;

QUE le conseil municipal garde cependant la porte ouverte ultérieurement dans l'éventualité où la Corporation de la Véloroute des Baleines démontre que les engagements financiers pour ce tronçon sont suffisamment concrets pour changer sa décision.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-01-6840

LOISIRS/ GESTION DU RESTAURANT ET DU BAR DE LA MARINA EN 2017/ PROCESSUS DE RECHERCHE DES NOUVEAUX GESTIONNAIRES

CONSIDÉRANT QUE la Société de développement de Portneuf-sur-Mer par l'intermédiaire de son président monsieur Roberto Émond a fait part au conseil municipal en octobre 2016 que l'organisme ne gèrerait plus la capitainerie (restaurant et bar) de la Marina à partir de 2017;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait paraître sur sa page Facebook le 15 novembre et dans son bulletin municipal du même mois un avis de recherche concernant la gestion du restaurant et du bar de la Marina;

CONSIDÉRANT QUE des candidats ont été rencontrés depuis le 10 décembre 2016 afin d'obtenir de l'information;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance d'un document contenant les attentes de la Municipalité envers les futurs gestionnaires du restaurant et du bar de la marina;

CONSIDÉRANT QUE le conseil reconnaît que les données contenues dans ce document répondent à ses attentes réelles ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

QUE le document présenté au conseil municipal contenant les attentes de la Municipalité sur la gestion future du bar et du restaurant de la Marina soit adopté;

QUE les candidats rencontrés fassent parvenir leur plan d'affaires sommaire avant le 15 février 2017 au directeur général de la Municipalité ;

QUE le conseil municipal s'arrête sur le 8 mars 2017 comme date limite pour choisir les nouveaux gestionnaires du restaurant et du bar de la Marina en 2017.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-01-6841

URBANISME/ OFFRE DE SERVICES POUR ASSISTANCE PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DE LEMAY

CONSIDÉRANT l'offre de services détaillée pour assistance professionnelle et technique en urbanisme reçue de la firme Lemay en date du 22 décembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE cette offre propose les services détaillés aux taux horaire suivants :

- David Poiré, urbaniste, directeur de projet : 143\$/h
- Anik Fortin, urbaniste : 90\$/h
- Clémentine Héderer, aménagiste : 71.50\$/h
- Techniciens (cartographie et graphisme), secrétariat : de 55\$ à 120\$/h

CONSIDÉRANT QUE le Conseil est d'accord avec les services et les taux horaires proposés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENT

QUE l'offre de services de la firme Lemay en date du 22 décembre 2016 soit acceptée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-01-6842

DEMANDE D'APPUI FINANCIER/ DEVELOPPEMENT D'UNE EXPERTISE NORD-CÔTIÈRE DANS L'EXPLOITATION DURABLE DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX/ AGRIBOREAL

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la demande d'appui du développement d'une expertise nord-côtière dans l'exploitation durable des produits forestiers non ligneux auprès de la Municipalité soit acceptée;

QUE la demande de soutien financier d'Agriboréal soit cependant refusée. Le conseil municipal s'engage à réétudier la demande une fois que le plan d'affaires aura été partagé à la Municipalité.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

Correspondance

A. CORRESPONDANCE REÇUE, COURRIELS, ACCUSÉ RÉCEPTION, INFORMATIONS GÉNÉRALES

**A.1 Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
Monsieur Stéphane Trépanier, M.D., directeur de la santé
publique
07-11-2016**

Confirmation de l'acceptation du projet « Vélo-Bleu-sur-Mer » et de la subvention au montant de 3 000\$ pour la réalisation de ce dernier.

**A.2 Corporation Véloroute des baleines
Monsieur Denis Villeneuve, directeur général
08-11-2016**

Sollicitation du support du conseil municipal pour reconsidérer la décision de fermer le tronçon de piste cyclable à l'est de la municipalité.

**A.3 Ministère de la Famille
Monsieur Jean Poulin, agent de bureau
29-11-2016**

Accusé de réception de la demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche et la période estivale 2017.

**A.4 Ministère de la sécurité publique
Madame Sylvie Mathurin, directrice sécurité incendie
06-12-2016**

Copie conforme d'une lettre adressée à monsieur François Gosselin, directeur général de la MRC de la Haute-Côte-Nord qui vise à inviter la MRC à planifier son schéma de couverture de risques révisé en **ne tenant pas compte des limites géographiques municipales.**

B. REMERCIEMENTS ET INVITATIONS

Nil.

C. PROCÈS-VERBAUX ET RAPPORTS FINANCIERS DE DIVERS COMITÉS

C.1 Entente intermunicipale incendie

Procès-verbal de l'assemblée du 14 novembre 2016.

D. BULLETINS D'INFORMATION, COMMUNIQUÉS

**D.1 Les avocats Gaudreault, Saucier, Simard, SENC
Bulletin d'information municipale, novembre 2016.**

L'inconnaissabilité des motifs des membres du conseil.

D.2 Bulletin d'information municipale, décembre 2016.

Travaux de construction exécutés en régie par une municipalité (1^{ère} partie).

POINTS D'INFORMATION

Nil.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La période de questions a débuté à 19h20 pour se terminer à 19h26.

Info



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

17-01-6842

Sujets :

- Monsieur Julien Emond remet une lettre à monsieur Gontran Tremblay
- Commentaire sur le déneigement de la rue Principale plus ou moins bien exécuté

FERMETURE DE LA SÉANCE

À 20h05, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance soit et est fermée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY,
Maire

Gontran Tremblay
Maire

Simon Thériault
Directeur gén. et sec.-trésorier



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation